

Saint-Denis, le 20 juin 2023.

Arrêté DEETS 2023-09

**Portant désignation des membres de la commission consultative d'action sociale
pour les agents de la DEETS de La Réunion rémunérés sur les programmes 124 et 155**

La directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion

- Vu** l'arrêté du 26 avril 2022 portant création de commissions d'action sociale au sein des ministères chargés des affaires sociales d'un comité technique de service déconcentré auprès de chaque directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de chaque directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 21 juillet 2021 portant nomination de Madame Damienne VERGUIN en qualité de directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion à compter du 30 août 2021 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°610 du 31 mars 2021 portant création de la direction de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités de La Réunion ;
- Vu** les résultats du scrutin organisé du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;

Arrête

ARTICLE 1^{er}

Sont désignés membres de la commission consultative d'action sociale auprès de la DEETS de La Réunion en faveur des agents rémunérés sur les programmes 124 et 155 :

a) Représentant de l'administration :

Madame Damienne VERGUIN, directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion ou son représentant ;

b) Représentants des personnels :

Les représentants titulaires et suppléants du personnel sont désignés par les organisations syndicales représentées au comité social d'administration de la DEETS de La Réunion à raison d'un représentant par organisation disposant d'au moins un siège dans ce comité.

En qualité de membres titulaires :

<i>Syndicat</i>	<i>Prénom - Nom</i>
UFSE CGT	Madame Sonia ZAHM
SOLIDAIRES Fonction publique	Monsieur Nicolas LAMORLETTE
CFDT	Madame Murielle RAMAHANDRY
UNSA Fonction publique	Madame Armelle QUIMBRE

En qualité de membres suppléants :

<i>Syndicat</i>	<i>Prénom - Nom</i>
UFSE CGT	Monsieur Guillaume GUIGNON
SOLIDAIRES Fonction publique	Monsieur Aurélien GHIENNE
CFDT	Monsieur Jacques CAMANA PATAMA
UNSA Fonction publique	Monsieur Fabrice BEGUE

ARTICLE 2 :

La durée des mandats des membres de la commission consultative d'action sociale est la même que celle des membres du comité social d'administration de la DEETS de La Réunion.

ARTICLE 3 :

La directrice de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

La directrice
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de La Réunion



Damienne VERGUIN